

## Données

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

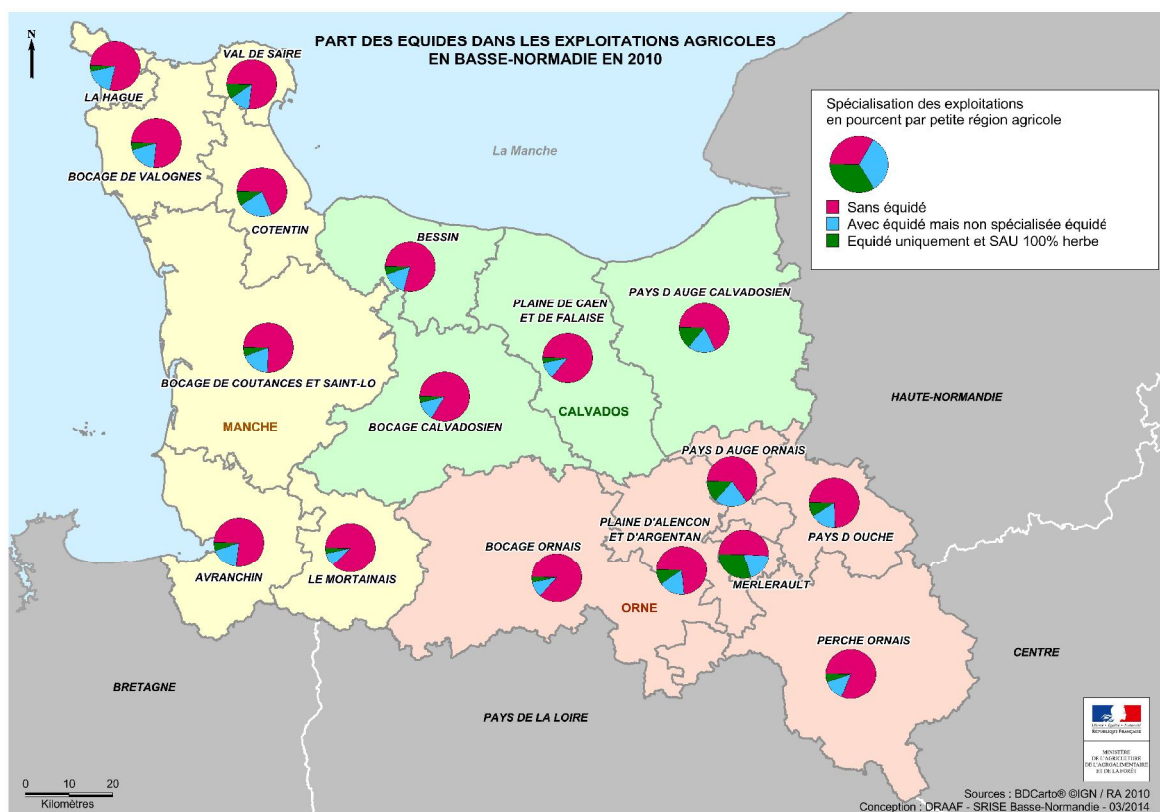
## Les équidés sont rarement seuls !

Près des trois quarts des 5 211 exploitations agricoles bas-normandes détenant des équidés en 2010 détiennent d'autres animaux ou disposent de surfaces hors prairies. Plus de 90 % de ces exploitations ont d'autres animaux que des équidés. L'association avec les bovins est privilégiée afin d'optimiser le pâturage et le rendement économique de l'exploitation. Les volailles et les ovins sont également souvent associés aux équidés ; outre leur usage en basse-cour ils permettent de dégager un revenu économique sur un atelier compatible en temps de travail avec un atelier équin, et les ovins valorisent des terres plus accidentées. Les cultures sont présentes sur les exploitations le plus souvent lorsque les équidés sont associés à d'autres ateliers animaux.

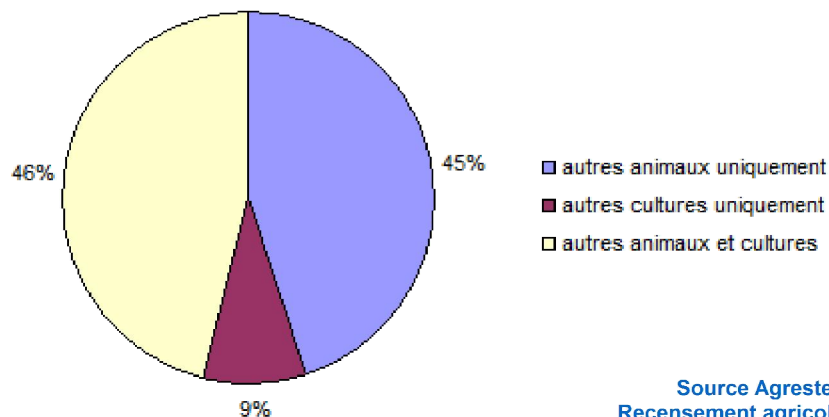
### 7 exploitations détenant des équidés sur 10 ont des cultures ou d'autres animaux

Parmi les 5 211 exploitations agricoles bas-normandes détenant des équidés en 2010, 3 666 détiennent d'autres animaux ou disposent de surfaces hors prairies. Ces exploitations sont dites non spécialisées<sup>1</sup>. La présence d'autres animaux sur l'exploitation est plus fréquente que celle des cultures. Et contrairement aux exploitations avec bovins dont 54 % ne détiennent que des bovins, seul 36 % des exploitations avec équidés ne détiennent que des équidés. C'est dans la Manche que les équidés sont le plus souvent associés à d'autres animaux. Les ateliers équins dans les exploitations

agricoles peuvent représenter une activité principale, une activité secondaire, ou encore une activité de loisir. Les exploitations manchoises détiennent plus souvent des équidés mais souvent en petit nombre et pour des activités sportives ou de loisir. L'effectif moyen manchois est ainsi deux fois plus petit que celui rencontré dans le Calvados et l'Orne, 7 têtes contre 14. Dans l'Orne et le Calvados qui disposent, du Nord Pays d'Auge à Alençon, d'un couloir d'élevage de chevaux de course dynamique, les exploitations sont plus souvent spécialisées.



**Plus de 9 exploitations non spécialisées « équidé » sur 10 détiennent d'autres animaux en Basse-Normandie (pas de seuil de prise en compte)**



Source Agreste  
Recensement agricole 2010

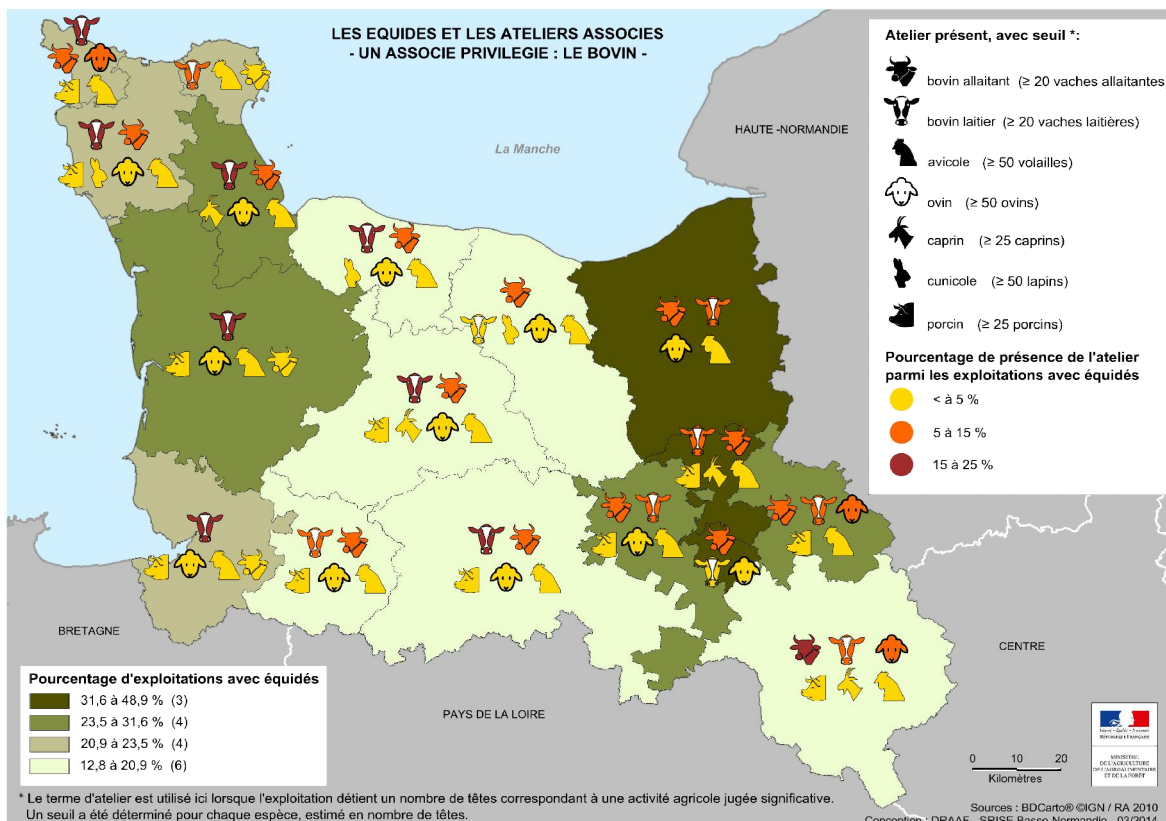
**Le cheval, meilleur ami de la vache**

Parmi les ateliers animaux, les ateliers bovins sont ceux qui sont le plus souvent associés aux ateliers d'équidés, devant les ateliers<sup>2</sup> de volailles et d'ovins. La cohabitation privilégiée des bovins et des équidés permet l'optimisation du pâturage, du temps de travail et du rendement économique.

Près d'une exploitation ayant des équidés sur deux détient des bovins et c'est même une sur cinq qui a au moins vingt vaches. Au total, les exploitations avec équidés possèdent 10 % des références laitières régionales et 19 % des droits à Prime au Maintien du

Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA). L'atelier laitier est plus souvent associé aux équidés dans la Manche où la concentration de la production laitière est la plus forte.

Les volailles et les ovins sont présents dans plus d'une exploitation avec équidés sur cinq mais plus souvent dans la basse-cour (1 100 exploitations concernées) que dans des ateliers économiques. En effet, seule une centaine d'exploitations avec équidés a plus de 50 volailles et une centaine également plus de 50 ovins.



## Les ateliers animaux associés aux équidés

Atelier : seuil de prise en compte	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	part des exploitations avec équidés avec l'atelier
bovin lait : ≥ 20 vaches laitières	161	447	158	766	9%
bovin viande : ≥ 20 vaches viande	157	141	145	443	9%
volaille : ≥ 50 volailles	35	43	31	109	2%
ovins : ≥ 50 ovins	22	54	33	109	2%
porcs : ≥ 25 porcins	5	38	13	56	1%
caprins : ≥ 25 caprins	4	6	6	16	0%
lapins : ≥ 50 lapins	3	5	0	8	0%
Exploitations avec équidés	1 457	2 553	1 201	5 211	

Source Agreste - Recensement agricole 2010

### Définitions et méthode

**1 Classification des exploitations avec équidés :** à partir des données du recensement agricole, les exploitations avec équidés ont été réparties en 2 catégories :

- les exploitations spécialisées n'ayant aucun autre animal que des équidés et ne cultivant que des prairies,
- les exploitations avec équidés non spécialisées disposant d'animaux autres qu'équidés ou disposant de surfaces autres que des prairies.

**2 Ateliers :** Le terme d'atelier est utilisé ici lorsque l'exploitation détient un nombre de têtes correspondant à une activité agricole jugée significative. Pour les besoins de l'étude un seuil a été déterminé pour chaque espèce au niveau régional à dire d'experts.

espèce	seuil	Eléments de base du seuil
Bovins lait / vaches laitières	≥ 20	conversion du seuil des vaches « viande »
Bovins viande / vaches « viande »	≥ 20	arrêté préfectoral du Calvados fixant un seuil pour l'accès à l'attribution de droits à prime animale
Ovins	≥ 50	notice PAC 2014 : aides aux ovins / seuil d'éligibilité
Caprins	≥ 25	notice PAC 2014 : aides aux caprins / seuil d'éligibilité
Volailles	≥ 50	licence titre 8 règlement sanitaire départemental du Calvados
Lapins	≥ 50	licence titre 8 règlement sanitaire départemental du Calvados
Porcins	≥ 25	seuil déclaration ICPE /2

Ces seuils ont permis d'établir la carte « Les équidés et les ateliers associés : un associé privilégié : le bovin ».



Agreste Basse-Normandie  
n° 73 – Juillet 2014 – 2,50 €

Agreste : la statistique agricole  
© AGRESTE 2014

**Directeur de la publication : Jean CEZARD**

**Rédacteur :** Daisy de LARTIGUE

**Composition :** Anne-Marie GEOFFROY

**Impression :** MAAF

**Dépôt légal :** à parution

ISSN : 1951-0411

[www.agreste.agriculture.fr](http://www.agreste.agriculture.fr)

<http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr>

Courriel : [srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr)

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Directeur : Jean CEZARD

SERVICE REGIONAL DE L'INFORMATION

STATISTIQUE ET ECONOMIQUE

6, boulevard du Général Vanier – CS 95181

14070 CAEN CEDEX 5

Tél : 02.31.24.97.41 – Fax : 02.31.24.97.00